

Rapport du Président

Commission Permanente du
vendredi 30 avril 2010

Service instructeur

Service du Développement
économique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° CP-2010-6-2-10

Service consulté

PRIME A L'INSTALLATION DES ARTISANS

Résumé : *La Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche du Conseil Général, réunie le 19 avril 2010, a examiné la demande de Monsieur Lionel UMBRECHT.*

Cette demande est soumise pour décision à la Commission Permanente.

Lors de sa réunion du 19 avril 2010, la Commission de l'Economie, du Tourisme, de l'Université et de la Recherche, a examiné le dossier de prime à l'installation des artisans de Monsieur Lionel UMBRECHT pour la création d'une entreprise d'installation d'agencements intérieurs à MORSCHWILLER LE BAS.

Le tableau de synthèse ci-après présente de façon récapitulative ce projet.

Identité du demandeur et raison sociale de l'entreprise	Localisation du projet	Description de l'activité	Montant des investissements retenus (HT) en €	Taux	Proposition de la Commission en €
UMBRECHT Lionel LD CONCEPT	23 rue du Kirchberg 68790 MORSCHWILLER LE BAS	Création d'une entreprise d'installation d'agencements intérieurs	31 001,40	15 %	4 650

La 2^{ème} Commission a émis un avis favorable à cette demande.

La dépense correspondante est à prélever sur le programme F223 « Installation de jeunes artisans », chapitre 204, fonction 93, nature 2042 du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'B' and 'T' with a long horizontal stroke extending to the right.

Charles BUTTNER